



Compte rendu de réunion du 27/04 – Atelier Gouvernance de la CCAMPA

Présent.es : Aurélien Feneuil (adhérent), Camille Gaudan, Abel Van Haesebroeck, Daniel Memain (adhérent), Basile Trentesaux

Contexte :

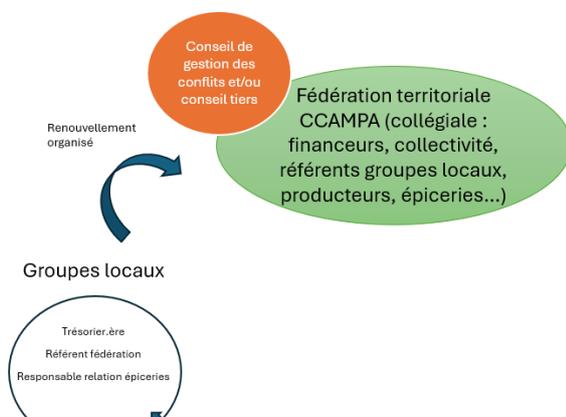
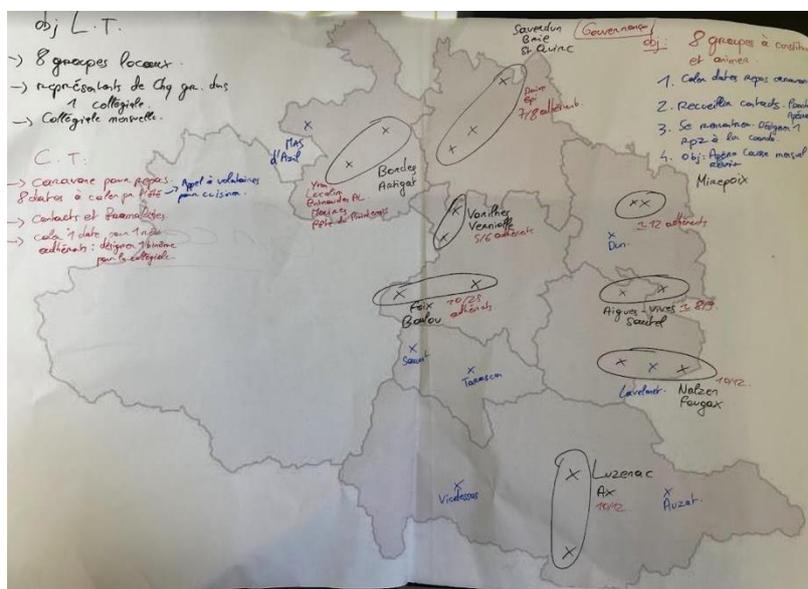
Réécrire les statuts de l'association pour permettre à tout le monde de participer aux prises de décision.

Objectif : version à proposer à l'AG de fin 2025.

Contenu :

Conception d'un modèle de gouvernance territorialisé inspiré des schémas ci-dessous :

- Groupes locaux par bassins de vie
- Envoi de représentants de chaque groupe local à une coordination territoriale
- Décentralisation et appui sur les groupes locaux pour la vie locale et le conventionnement des producteurs-ices
- Coordination collégiale de tous les groupes locaux pour la stratégie / administration / communication de la Caisse.



Missions :

- Organisent les grands événements intérieurs et extérieurs de l'association (AG, foires...)
- Facilitent la communication interne et externe
- Administrant selon les orientations stratégiques choisies par l'AG
- Effectuent un contrôle financier et une veille réglementaire (commissions)
- S'assurent que la charte de conventionnement est respectée dans les GL (commissions)
- Distribuent les subventions aux GL

Missions :

- Distribuent l'argent aux cotisants (transferts bancaires)

Camille :

- S'inspirer des processus du Couserans sur la notion de bien commun et les modalités de règlement des conflits.
- Encouragement financier au bénévolat

Aurélien :

- Regarder fonctionnement Pyrène.
- Objectif : Monnaie Alimentaire comme à Toulouse ou Montpellier. Permettrait de faire ses courses avec ses 50€ dans l'ensemble du réseau de commerçant-es conventionné-es (épiceries, producteur-ices en vente directe, sur les marchés).

Daniel :

- Proposition de modifier le statut de l'asso en une SCIC pour associer les collectivités territoriales au CA ⇒ impossible de sortir du statut associatif au vu de l'activité de la structure.

Points d'accord :

- Appui sur des groupes locaux.
- Statuts qui laissent une liberté aux groupes locaux pour conventionner des producteur-ices sur leur territoire.
- Nécessité d'avoir un poste salarié pour la Caisse afin d'assurer l'animation.

Suggestion Christelle Record suite à la présentation du compte rendu :

- Constituer une "task force" de personnes avec des compétences particulières mais extérieures à la Caisse pour donner des retours objectifs sur les orientations prises.

Prochaine réunion : le 21 mai de 18H à 20H dans les locaux du PETR de l'Ariège (13, Place du 59e Régiment d'Infanterie, Foix)